



Les politiques agro-pastorales et le désengagement progressif des pouvoirs publics

Chacun des Etats préfigurant l'actuelle Mauritanie cherche à sécuriser son approvisionnement en céréales (sorgho, mil, maïs) en les produisant ou en se les procurant par des échanges commerciaux ou des razzias. Jusque dans les années 1950, on produit ainsi des céréales sur l'ensemble du territoire, y compris dans les régions septentrionales

Toutefois, dans l'esprit du colonisateur, la « vocation principale » de la Mauritanie est avant tout d'approvisionner en bétail les centres urbains qui émergent dans la région (Saint-Louis, Dakar...) et les zones où une spécialisation agricole est encouragée sinon contrainte (bassin arachidier sénégalais en particulier). Les premiers « forages

pastoraux » sont foncés dans les années 1940, au sud du fleuve Sénégal. Des services vétérinaires sont constitués dans l'objectif de maîtriser les principaux risques sanitaires et de recenser les animaux pour augmenter les rentrées fiscales. Ils auront finalement un impact limité (Bonnet-Dupeyron, 1951). L'administration engage parallèlement un important travail de cartographie pour mieux comprendre les logiques de mobilité animale et de commercialisation (figure 1).

Dans le domaine agricole, les efforts se concentrent sur le développement des oasis (Assaba et Adrar), pour la production de dattes, luzerne et légumes, et d'ouvrages

hydro agricoles (barrages dans le *grair* de l'Assaba). Cette action a pour objectif d'augmenter la disponibilité alimentaire locale mais vise aussi à favoriser la fixation de la population, alors nomade à plus de $\frac{3}{4}$ (cf. partie II). Si l'investissement dans les infrastructures est loin d'être négligeable, l'action coloniale se fera surtout sentir sur les conditions de la production agro pastorale.

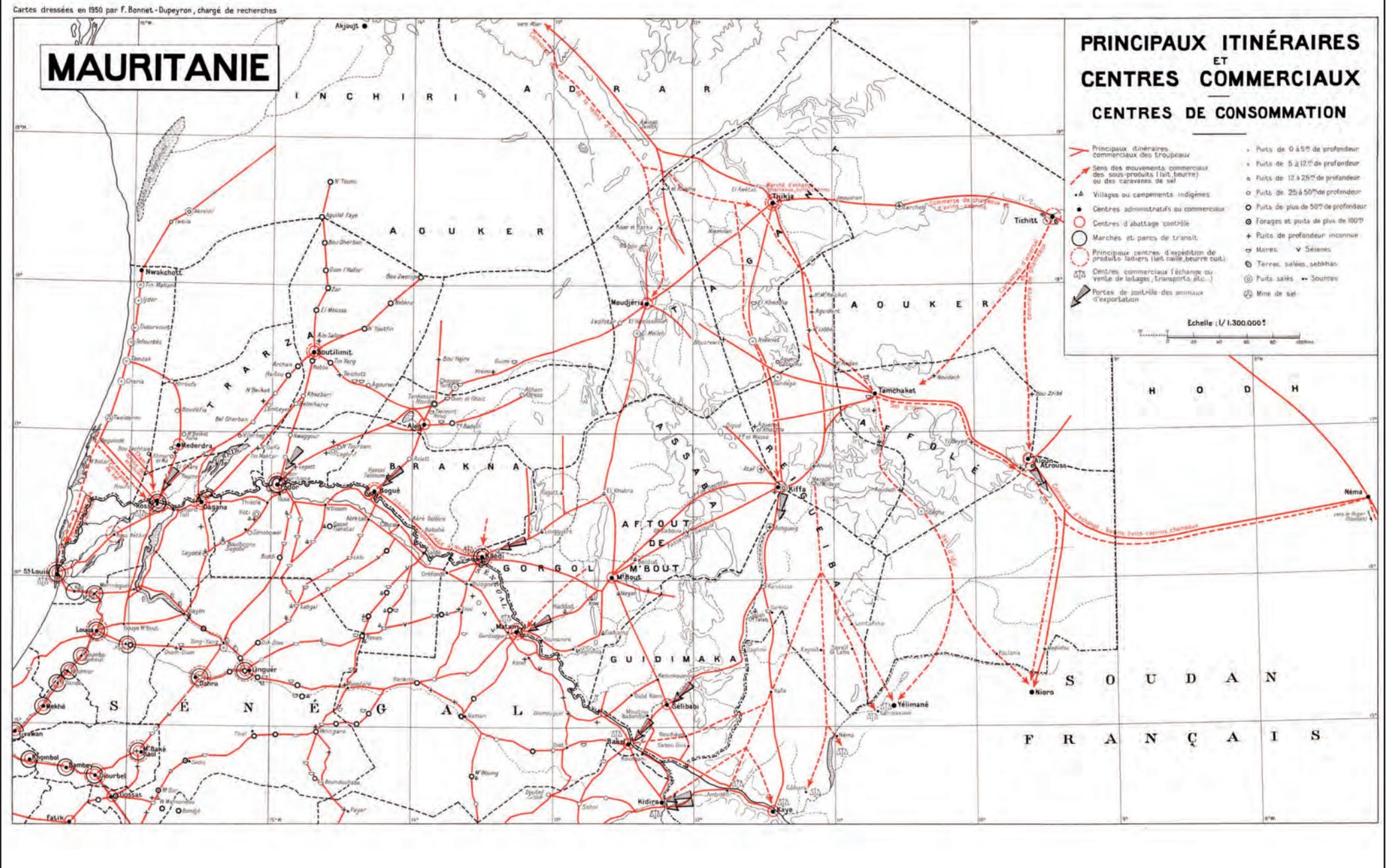
D'une part la « pacification » du territoire, achevée dans les années 1930, va favoriser la mise en valeur de la rive droite du Sénégal, considérée comme la plus favorable à la production céréalière. L'administration française intervient également dans la gestion du foncier, notamment dans la région du Gorgol (voir partie II), et sur la force de travail. La loi de 1848 portant sur « l'abolition de l'esclavage », puis le décret de 1905 relatif à la liberté dans le territoire de l'AOF, font l'objet d'adaptation significative. En Mauritanie, comme ailleurs au Sahel, des « villages de liberté » sont créés pour accueillir les esclaves en fuite et, dans le même temps, faciliter les recrutements pour l'armée et les grands chantiers en cours (construction du chemin de fer Dakar- Bamako). Cependant, dans le souci de préserver les intérêts des notables dont l'assise économique et sociale repose sur le contrôle d'une main d'œuvre majoritairement servile, l'administration se doit de trouver une alternative ; les contrats de métayage se développent ainsi fortement, particulièrement dans le Gui-

L'isohyète 200 mm, « frontière naturelle » de la production céréalière non irriguée?

En Mauritanie, l'isohyète 200 mm est souvent considéré comme une « frontière naturelle » au nord de laquelle les terres ne seraient pas propices à l'agriculture pluviale. Bonte (1986) remet en question cette notion, en décrivant la production céréalière pluviale en Adrar, zone où la pluviométrie moyenne est de 110 mm (+/- 50 mm). Cette agriculture est possible au prix d'une artificialisation du milieu (construction de levées de terre pour retenir les eaux de surface), rentable dans un contexte où la disponibilité en céréales importées est limitée ou peu accessibles (prix élevé). Les sources coloniales attestent d'une production annuelle de 150 à 800 tonnes de sorgho et de 300 à 1200 tonnes de pastèques pour une population de 25 000 personnes (années 1930). Avec « l'introduction des céréales obtenues grâce à l'aide alimentaire internationale » depuis les années 1970 (pour l'essentiel du blé) et l'affranchissement progressif de la main d'œuvre servile, il n'est plus rentable de produire des céréales localement ; les habitudes alimentaires changent. La production céréalière de l'Adrar décline ainsi très fortement.

On peut ainsi considérer que la faible production de céréales au nord de l'isohyète 200 mm en Mauritanie « reflète moins des données écologiques que la manière dont s'exprime le système économique et social » (Reboul, 1977).

Figure 1 Principaux axes de commercialisation et centres de consommation de bétail au début des années 1950
 Extrait de Bonnet-Dupeyron (1951).



dimakha. Ces contrats écrits pluri annuels (3 ans), visés par les autorités religieuses et coloniales, permettent aux affranchis de gagner en autonomie économique tout en libérant les propriétaires terriens de leurs obligations matérielles envers leurs anciens esclaves (Leservoisière, 1995).

La découverte de gisements de fer au nord-ouest du pays à la veille de l'indépendance puis des ressources halieutiques relègue le « développement rural » au second plan des priorités des dirigeants successifs de la Mauritanie. Aussi, alors que la production agro pastorale contribue à hauteur de 30% du Produit Intérieur Brut (PIB), et occupe, au moins à temps partiel, plus des ¾ de la population, la part du secteur rural dans le budget du 1^{er} plan (années 1960) est inférieure à 10%. L'action du gouvernement de l'époque s'inscrit assez largement dans la continuité de l'action coloniale ; la Mauritanie reprend en particulier l'ensemble des dispositions sur le foncier (cf. partie II).

Importance du secteur minier et de la pêche en Mauritanie

En 2006, les exportations de fer et de poissons représentent près de 90% de la valeur totale des exportations de la Mauritanie, hors pétrole. Ces deux secteurs font l'objet d'une attention particulière de l'Etat, cela depuis l'indépendance. Cet intérêt pour le secteur minier s'est renforcé suite à la découverte de réserves pétrolières, au début des années 2000, et à la mise à jour de nombreux gisements d'or sur le territoire national. L'essentiel des gisements exploités se situe aujourd'hui au large des côtes et dans les régions septentrionales du pays, mais il apparaît que le sud-est mauritanien, plus particulièrement le Karakoro et le sud Guidimakha, pourrait disposer de ressources minières. Si la présence de ressources est avérée, le développement de ce secteur pourrait bouleverser les dynamiques territoriales.

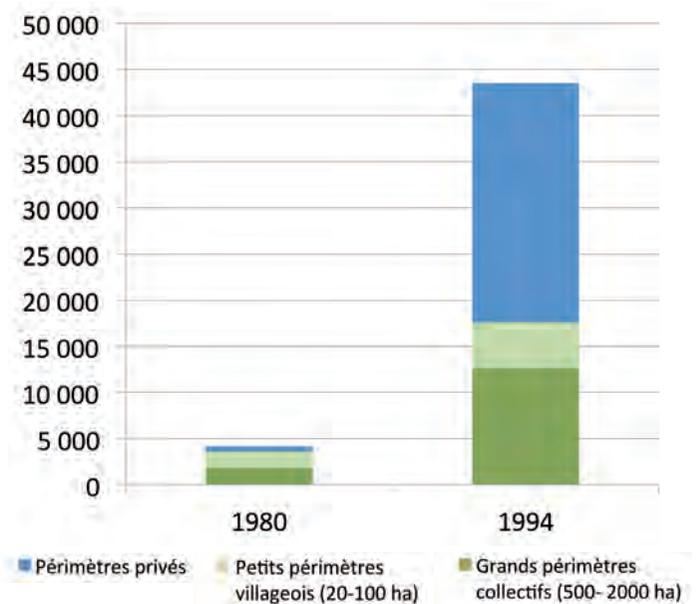
Sources : OMC (2002) et GRDR

La fin des années 1970 marque un tournant dans les priorités nationales. Alors que le pays engage toujours davantage de fonds dans le conflit contre le front POLISARIO, les ressources nationales fléchissent avec le cours du fer, qui baisse de 15% entre 1976 et 1977 (Bauduel, 1989). La Mauritanie connaît à cette même période plusieurs années de déficit pluviométrique qui affectent la production céréalière mais surtout l'élevage, base économique de nombreux ménages ruraux. L'Etat mobilise l'aide alimentaire internationale et s'engage dans une politique de développement de la riziculture irriguée. Le budget consacré à l'agriculture est multiplié par 18 en l'espace de 15 ans ; il se concentrera sur le développement de l'irrigation (cf. encadré).

Le Trarza et le Brakna concentrent à eux seuls plus de 85% des superficies aménagées pour l'irrigation (cf. partie I). L'Assaba, les deux Hodh et le Guidimakha ne bénéficient quasiment d'aucun investissement tandis qu'au Gorgol, le Périmètre Pilote du Gorgol- PPG (1978) et de Fougleytat (1985) sont les seules réalisations significatives. L'aménagement du PPG, d'une superficie de 700 hectares, et la redistribution foncière qui l'accompagne suscite de violentes réactions des « propriétaires traditionnels » qui n'acceptent pas que des terres soient attribuées à des cultivateurs de condition servile ; ces derniers sont finalement expulsés du périmètre. Les aménagements contribueront par ailleurs à exacerber les conflits entre les bergers qui affluent vers la vallée et les habitants riverains car les infrastructures barrent l'accès au fleuve et ne sont pas conçues pour permettre l'entrée des animaux aux parcelles à l'issue de la récolte (Leservoisière, 1995).

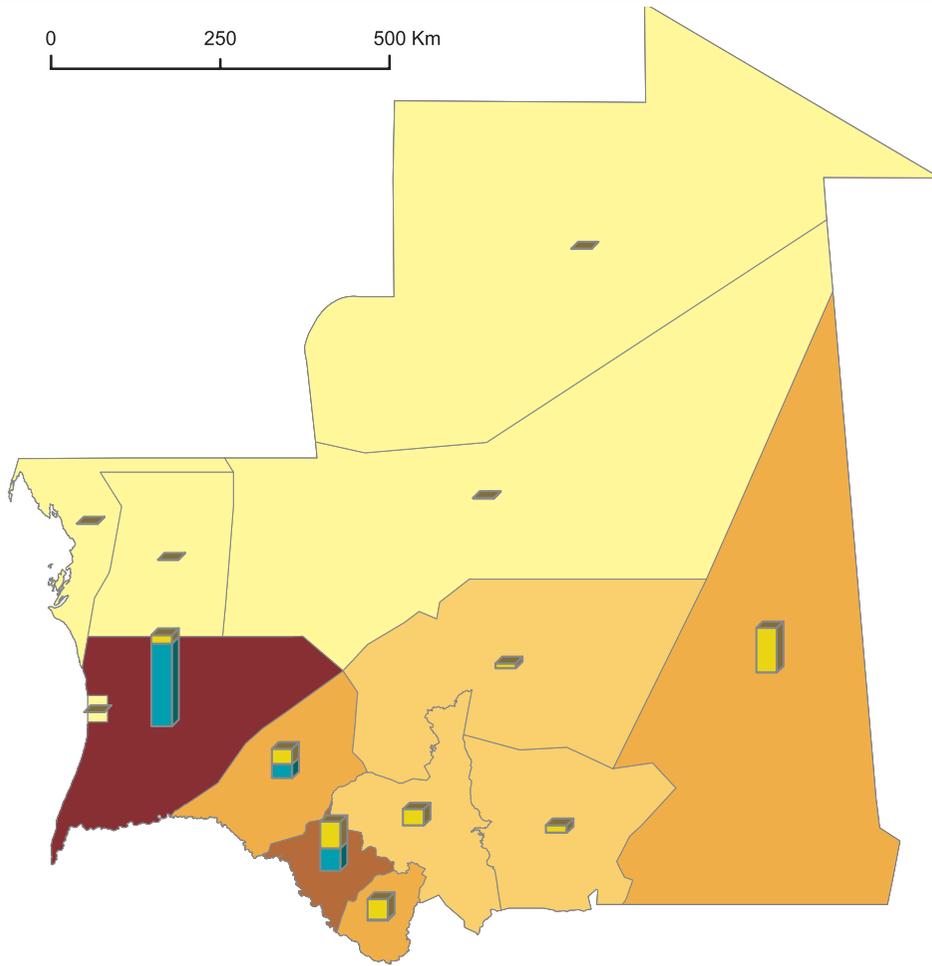
Cette politique aura également des effets indirects certains. La réforme foncière de 1983 qui l'accompagne vise la promotion de la propriété privée individuelle, abolit le

métayage ainsi que la propriété traditionnelle et stipule que la terre appartient à celui qui la met en valeur; elle menace donc directement les familles qui, minoritaires au plan démographique, contrôlent l'accès à la terre et vivent sur les ressources générées par le métayage. Par ailleurs, le développement des périmètres privés dans le Trarza dans les années 1980 suscite de vives inquiétudes et contestations dans tout le sud du pays et contribuera à la genèse des « événements de 1989 » ; 120 000 personnes, dont certaines installées au Gorgol, au Guidimakha, en Assaba et dans les Hodhs, seront expulsées vers le Sénégal et le Mali (voir partie II). Ces événements ont largement remis en question la légitimité de l'Etat à intervenir sur le foncier en milieu rural. Les inégalités de droits d'accès à la terre se sont largement maintenues et de nombreux cultivateurs travaillent dans la précarité foncière.

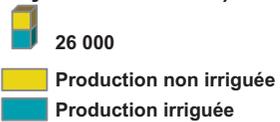


Graphique 1 : Evolution des superficies aménagées pour l'irrigation (en ha). Sources : Bonte (1994) et MDRE (1999)

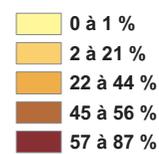
0 250 500 Km



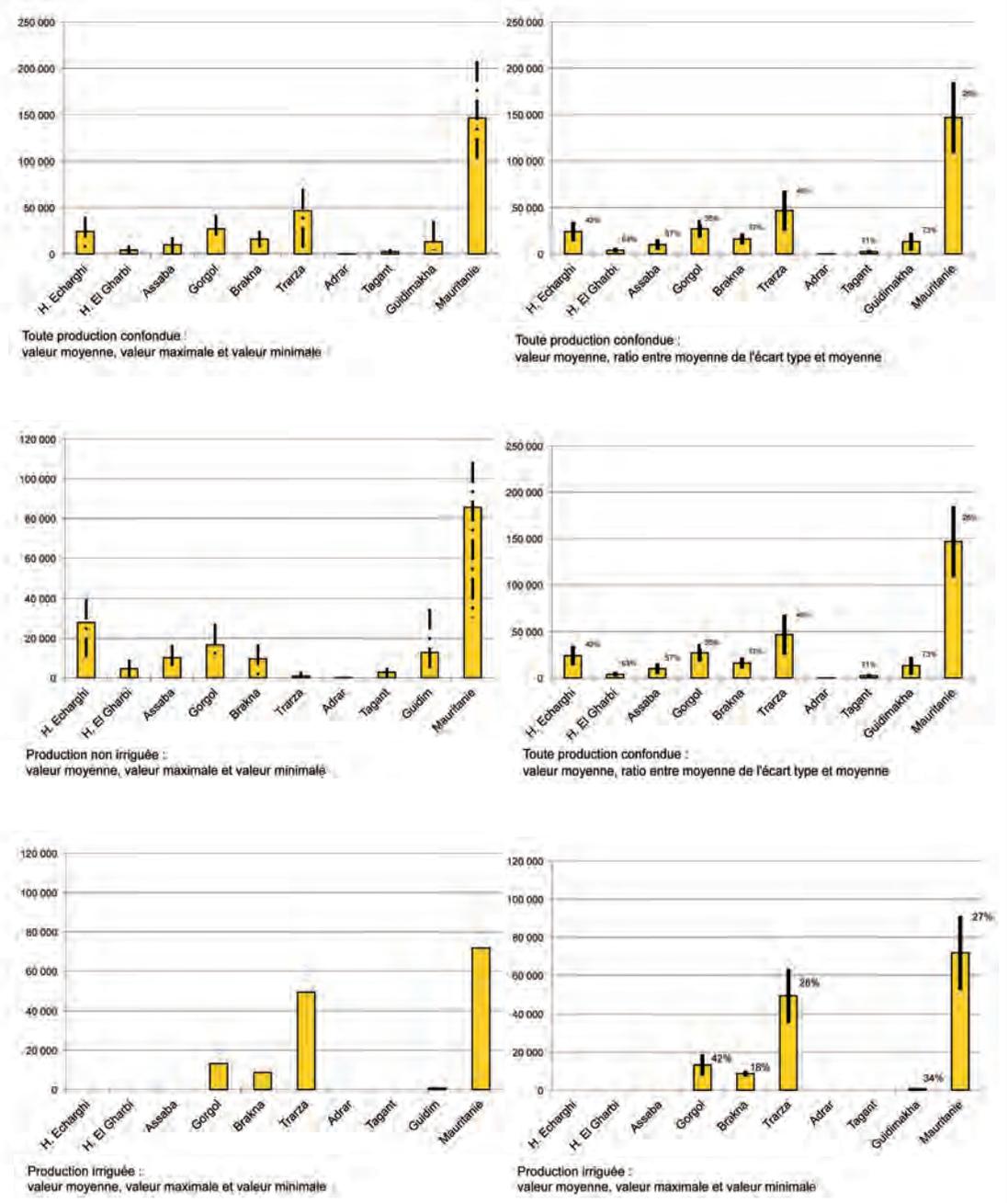
Production brute de céréales en tonnes (moyenne 1999-2008)



Taux de couverture du besoin théorique en céréales



Sources : MDR, Suivi des campagnes agricoles 1999/2000 à 2007/2008, pour les données sur la production ; FAO Rapports sur la Mauritanie 2002 et 2004 et ONS Annuaire statistique 2008 pour les données sur la population (pour les années non indiquées, la population a été calculée en appliquant un taux de croissance de 2,6%); les besoins en céréales ont été calculés à partir d'une consommation théorique en 180 kg par personne et par an.



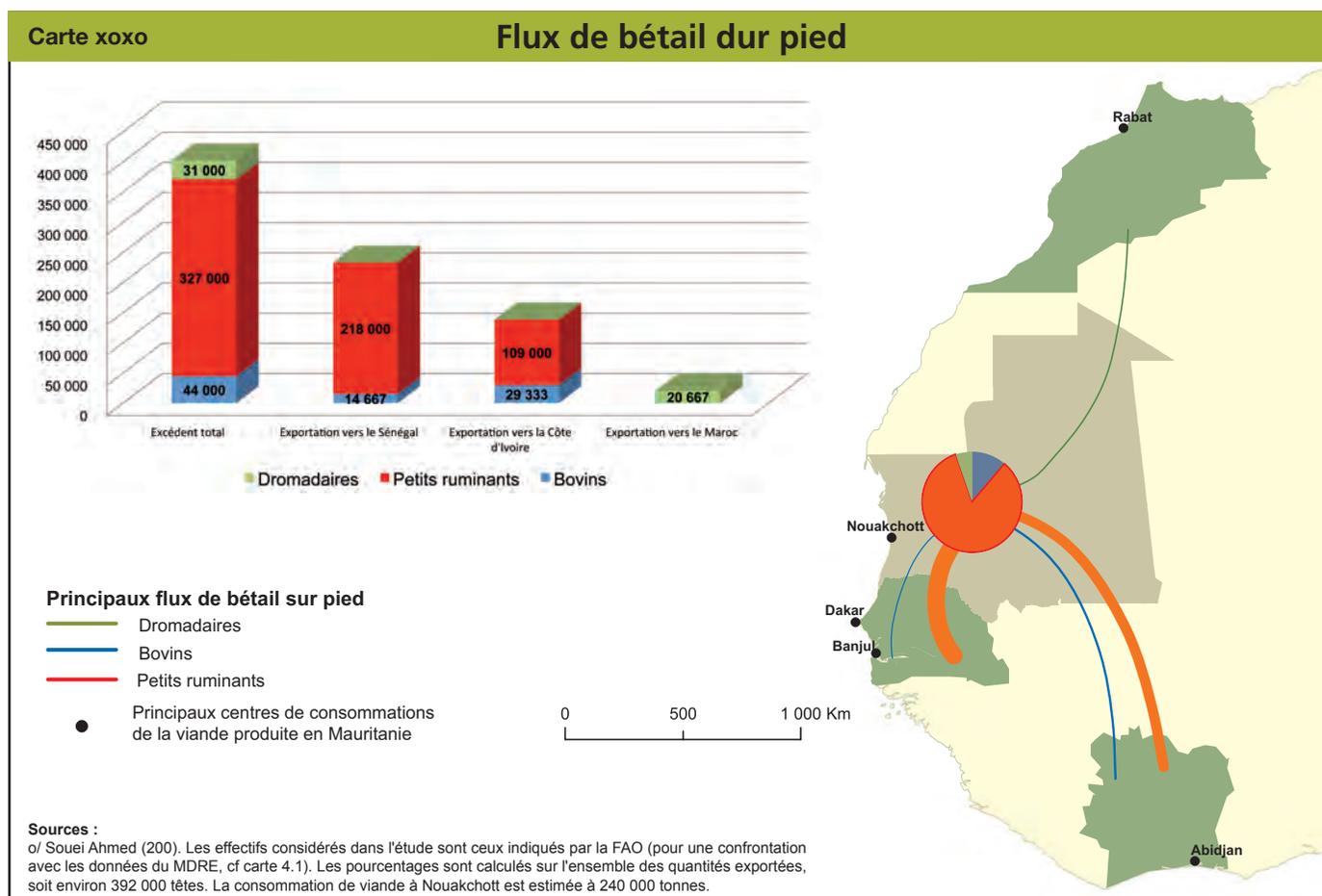
Le seul secteur dont l'essor ne s'est pas démenti est celui de l'élevage : la Mauritanie, largement excédentaire en viandes rouges (environ 375 000 têtes par an), contribue à l'approvisionnement de Nouakchott mais aussi de Dakar, Bamako, Banjul et de nombreux centres urbains secondaires. En dépit de son importance économique, ce secteur n'a pourtant pas fait pas l'objet d'attention plus marquée que l'agriculture. Les données officielles suggèrent même le contraire, la part de l'élevage dans le budget du secteur rural ayant été systématiquement inférieure à celle consacrée à l'agriculture (Bonte, 1994), avec des investissements centrés sur l'hydraulique pas-

torale et la santé animale.

Avec la remontée des cours du fer et la découverte de pétrole au début des années 2000, l'Etat, tout en intervenant fortement en milieu rural à travers la distribution d'aide alimentaire, recentre son action sur le milieu urbain : l'agriculture, l'hydraulique villageoise et pastorale et le génie rural ne représentent ainsi plus que 6% du programme d'investissement public 2011- 2013 tandis que l'hydraulique urbaine et les infrastructures représentent à elles seules plus de 50% du budget (RIM, 2010). Les options politiques prises lors de l'ajustement struc-

turel ne semblent pas fondamentalement remises en question, cela en dépit de la hausse marquée du cours des céréales qui composent la base de l'alimentation en Mauritanie et des déceptions découlant des premières années d'exploitation du pétrole.

En 2007, dans un état des lieux du secteur agricole, le MDR faisait le constat suivant : « la gestion du secteur rural se caractérise par une organisation peu efficace, une coordination interne et externe insuffisante, une improvisation dans la programmation et la mise en œuvre des campagnes agricoles et plus globalement par une mauvaise gouvernance et une utilisation peu efficace des deniers publics » (MDR, 2007). Tandis que, tout récemment des associations de la société civile pointent du doigt de nouveaux risques d'expulsion liés à l'octroi de terres à une société privée en bordure du fleuve dans le Brakna (Peuples Solidaires, 2011).





Une situation alimentaire globalement précaire bien qu'inégale.

Jusqu'aux années 1970, le lait et le sorgho forment la base de l'alimentation d'une population en majorité rurale. Le riz, produit en décrue au Guidimakha, n'est quasiment consommé que dans cette région, à l'occasion de fêtes seulement.

La constitution de réserves céréalières lors des années d'excédent permet, dans une certaine mesure, de gérer la variabilité de la production. La capacité à générer des surplus dépend de la disponibilité en main d'œuvre, majoritairement de statut servile, et des possibilités d'accès aux espaces disposant d'avantages comparatifs pour la production céréalière comme le walo (cf. partie 1) ; il s'agit alors de critères de différenciation essentiels entre unités de production dont certaines demeurent précaires, y compris en période d'abondance.

Il faut toutefois régulièrement recourir à des importations, par le biais de razzias ou d'échanges commerciaux ; le bétail, l'or, la gomme arabique ou les captifs constituent des monnaies d'échange courantes pour se procurer du sorgho au niveau des régions excédentaires ou des comptoirs répartis le long du fleuve Sénégal. La cueillette de produits sauvages, souvent plus riches en nutriments que les plantes cultivées, joue également un « rôle régulateur (...), de complément ou de substitut », selon les circonstances et les unités de production considérées (Chastanet, 1991 b).

Dans l'ensemble des régions considérées, la situation alimentaire demeure en effet globalement précaire, bien que très inégale. Les sources coloniales et orales locales attestent de l'occurrence régulière de disettes et de famines. A titre d'exemple, de 1896 à 1917, la région de Bakel (au sud du Guidimakha) connaît quatre grandes famines (durée supérieure à 8 mois) auxquelles s'ajoutent onze années de difficultés alimentaires (Chastanet, 1983). De 1940 à 1943, une sévère crise alimentaire touche l'ensemble du territoire mauritanien (Bonte, 2000).

Ces crises alimentaires à répétition trouvent leur origine dans des causes climatiques mais aussi politiques. Ces régions connaissent plusieurs années sèches ou mar-

quées par l'attaque de criquets qui amenuisent les stocks céréalières. D'autre part, l'impôt colonial se traduit par des ponctions sur les maigres réserves tandis que les travaux forcés mobilisent tout ou partie de la force de travail.

Mais, d'un autre côté, la politique de « pacification » de la rive droite du fleuve Sénégal engagée par le colonisateur se traduit par l'arrêt des razzias et permet ainsi la valorisation des zones de décrue pour la production céréalière. L'administration coloniale exerce des pressions pour le défrichement de nouvelles terres et la constitution de greniers de réserves. Elle intervient aussi régulièrement pour distribuer du mil et du sorgho en cas de crise dès le début du 20^{ème} siècle.

Nom français	Nom latin	Nom soninké	Période de récolte	Apports nutritionnels
Fruits du jujubier	<i>Zizyphus mauritania</i>	<i>Fa</i>	Octobre à janvier	Calcium, vitamines et sels minéraux
Arbre à farine	<i>Parkia biglobosa</i>	<i>Nete</i>	Mai à juin	Protéines, vitamine C, fer, et sels minéraux
Fruits et feuilles de baobab	<i>Adansonia digitata</i>	<i>Kiide</i>	Janvier- mai pour les fruits	Protéines, calcium, vitamine B1 et C, sels minéraux
Fonio	<i>Panicum</i>	<i>Jaaje</i>	Juillet- septembre	Glucides, protéines
Fruits de nénuphars	<i>Nymphaea sp.</i>	<i>Bude</i>	Novembre- février	Glucides, protéines

Tableau 1 : Quelques produits de cueillette consommés en appoint ou lors de famines au Guidimakha. Adapté de Chastanet (1991b).

A la veille de l'indépendance, seule la moyenne vallée du fleuve Sénégal affiche des excédents céréaliers réguliers, estimés entre 15 et 20 000 tonnes par an à la fin des années 1940 et à 5 000 tonnes à la fin des années 1950. Cette abondance masque de profondes disparités entre unités de production et ne garantit pas la sécurité alimentaire de tous (cf. plus haut). Dans la mémoire collective, la période 1950- 1960 apparaît toutefois comme une sorte « d'âge d'or ». D'une part, la pression fiscale

diminue sensiblement. D'autre part, la pluviométrie est particulièrement bonne. Les disponibilités fourragères et la stabilité politique qui prévaut permettent une augmentation importante de la production céréalière et du cheptel ; dans le centre sud mauritanien (Gorgol, Guidimakha et sud de l'Assaba), les effectifs d'animaux augmentent ainsi de 60 % sur la période 1940- 1970 (Hervouët, 1978).



Les importations commerciales comme pivot de la politique de sécurité alimentaire de la Mauritanie contemporaine.

Le déficit pluviométrique des années 1967-1988 touche l'ensemble des régions considérées et le sahel tout entier. C'est aussi le plus long sur la période considérée. La production céréalière baisse de près de $\frac{3}{4}$, passant de 100 000 tonnes dans les années 1950 à 25 000 tonnes dans les années 1970. La disponibilité en pâturages herbacés et aériens diminue aussi très sensiblement obligeant les bergers à modifier leurs déplacements. Les pertes d'animaux sont considérables, bien que variables selon les espèces et les systèmes d'activités considérés (cf. parties milieu physique et SAR).

Cette crise climatique pèse lourdement sur les relations entre les groupes serviles et maîtres, les derniers n'étant plus en mesure de nourrir les premiers. L'émigration de la force de travail vers les centres urbains ou le fleuve Sénégal contraint les groupes statutaires dominants à quitter le milieu rural ou à pratiquer l'agriculture eux-mêmes. Les systèmes d'activités relativement spécialisés du début du 20ème siècle laissent place à des systèmes très diversifiés intégrant quasiment tous agriculture, élevage mais aussi, de plus en plus, revenus extra agro pastoraux. Les revenus migratoires prennent une place de plus en plus importante dans le revenu familial.

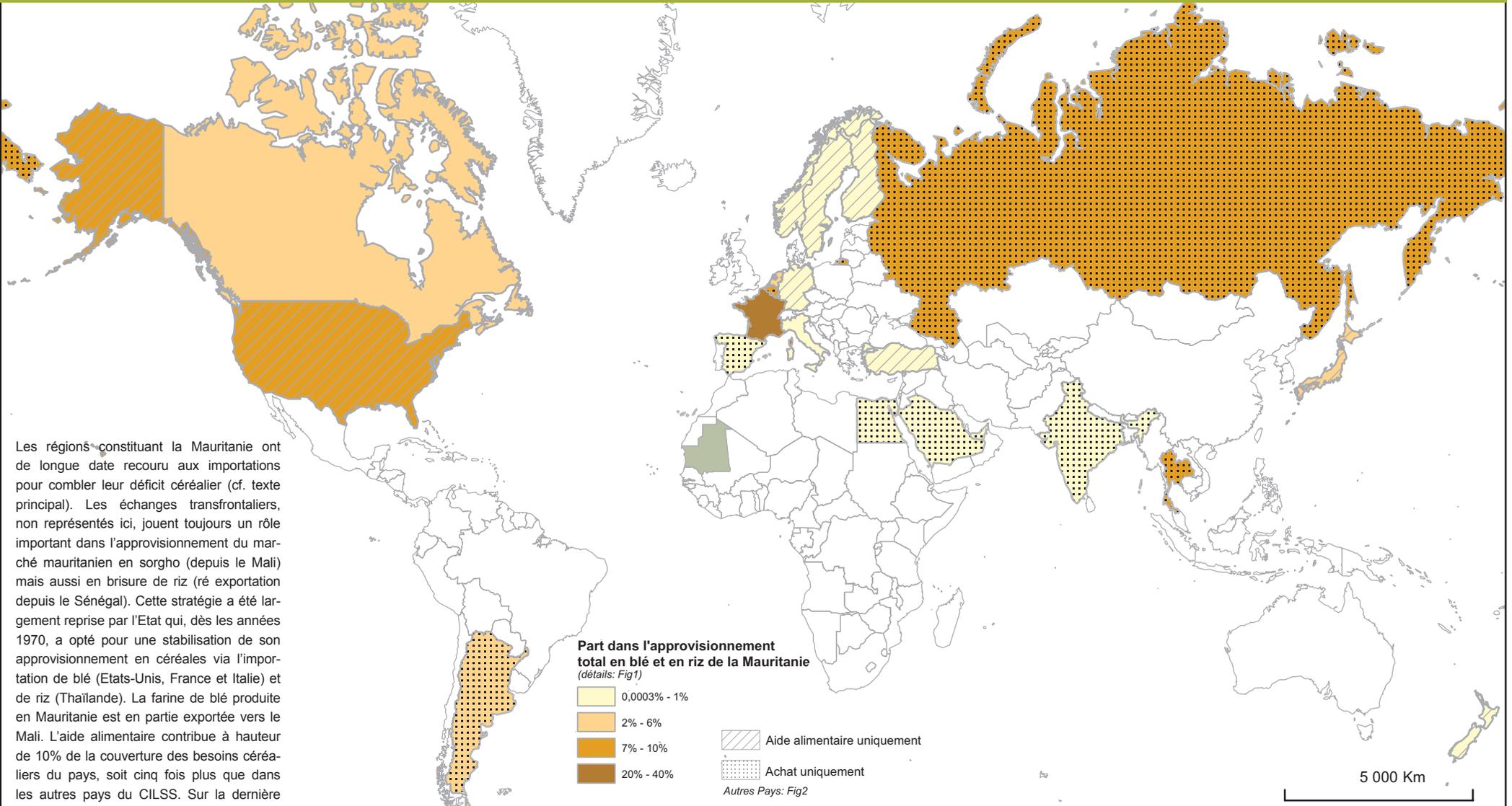
L'Etat, prenant la mesure de la gravité de la situation,

engage trois types d'action. D'une part, il mobilise l'aide alimentaire internationale ; la Mauritanie signe une convention de partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial en 1967 et crée quelques années plus tard le Commissariat à la Sécurité Alimentaire. Ce dispositif intervient depuis chaque année D'autre part, misant sur les rentrées de devises liées à l'exportation du fer et du cuivre, il importe des céréales, notamment du riz et du blé, disponibles à des coûts relativement bas sur les marchés internationaux ; les importations de céréales passent ainsi de 95 000 tonnes en 1980 à 340 000 tonnes en 2000. La SONIMEX, « société d'Etat créée en 1966, a pour mission d'assurer l'approvisionnement du pays en (...), riz, thé et sucre, d'améliorer les capacités de stockage, de constituer des stocks de sécurité pour éviter les pénuries et maintenir sur toute l'étendue du territoire national les prix de vente au détail à un niveau acceptable pour les populations à faibles revenus » (cf. <http://www.sonimex.mr>). Enfin, l'Etat tente de développer la riziculture irriguée, dans l'objectif d'améliorer la couverture des besoins céréaliers par la production locale, avec un succès toutefois mitigé (cf. partie III).



XXXXXXXXXXXXXXXX

Ces options politiques contribuent à modifier profondément les habitudes alimentaires de la population. Le riz et le blé importés s'imposent désormais comme des aliments de base; les céréales locales (sorgho et, dans une moindre mesure, maïs et mil) ne sont plus consommées qu'au dîner, en milieu rural presque exclusivement L'émigration a également un impact significatif sur les habitudes, le mode alimentaire des expatriés faisant souvent référence. On note dans le domaine de l'alimentation comme dans celui de la construction une tendance à l'ostentation ; « bien manger » équivaut souvent à manger riche en matière grasse (huile végétale) et protéines (poisson, viande de mouton).

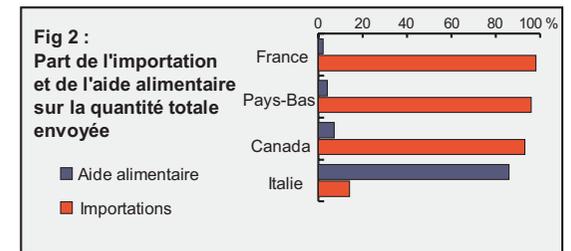
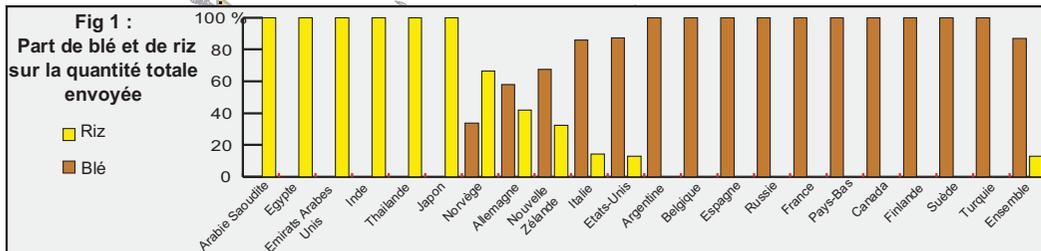


Les régions constituant la Mauritanie ont de longue date recouru aux importations pour combler leur déficit céréaliier (cf. texte principal). Les échanges transfrontaliers, non représentés ici, jouent toujours un rôle important dans l'approvisionnement du marché mauritanien en sorgho (depuis le Mali) mais aussi en brisure de riz (ré exportation depuis le Sénégal). Cette stratégie a été largement reprise par l'Etat qui, dès les années 1970, a opté pour une stabilisation de son approvisionnement en céréales via l'importation de blé (Etats-Unis, France et Italie) et de riz (Thaïlande). La farine de blé produite en Mauritanie est en partie exportée vers le Mali. L'aide alimentaire contribue à hauteur de 10% de la couverture des besoins céréaliiers du pays, soit cinq fois plus que dans les autres pays du CILSS. Sur la dernière décennie, l'Etat a concentré son action sur la stabilisation du prix des denrées de base, quasiment toutes importées.

Sources :
FAO stat et CSAO/OCDE (2008)

Sources :
FAOSTAT
© OAA Division de la Statistique 2010

Part dans l'approvisionnement total en blé et en riz de la Mauritanie
(détails: Fig1)



Des habitudes alimentaires en forte évolution dans le Guidimakha rural

	En 1950		En 2010	
	Plats	Composition	Plats	Composition
Déjeuner	To sauce baobab	Farine de sorgho, poudre de feuille de baobab, poisson sec, champignon, sel	Riz à la viande Riz au poisson	Riz, viande ou poisson de mer ou d'eau douce frais, huile de soja, sel, oignons, patates douces, choux, navet, aubergine noire, aubergine locale, piment, ail, citron, +/- tomate, cube aromatique
	To au lait	Farine de sorgho, eau, lait de vache/ chèvre caillé	Riz arachide	Riz, viande, Poisson frais ou sec, pâte d'arachide, cube aromatique, sel, piment, tomate, aubergine locale, poudre de gombo
	Bouillie	Mil ou maïs concassé entier, lait caillé de vache/ chèvre, sel	Riz niébé	Riz, huile, grains de niébé, oignon, cube aromatique, sel
	Gros couscous sauce viande	Farine de sorgho, poudre de feuilles de baobab, viande, sel, beurre rance	Gros couscous sauce viande	Farine de blé, poudre de feuille de baobab, bœuf/ mouton, oignon, sel, huile végétale, cube aromatique
Petit déjeuner	Lait frais	Lait de vache/ chèvre	Bouillie	Farine de sorgho ou maïs concassé/riz, sucre, lait caillé, sel
	Couscous au lait	Farine de sorgho, poudre de feuille de baobab, lait frais de vache ou chèvre	Café et pain	Café lyophilisé, thé noir, <i>quinquéliba</i> , lait en poudre ou concentré, pain (farine de blé)
	Bouillie	Farine de sorgho ou maïs concassé/riz, sucre, lait caillé, sel	Couscous au lait	Farine de sorgho, poudre de feuille de baobab, lait frais ou en poudre
Dîner	Couscous sauce feuille niébé	Farine de sorgho, poudre de feuille de baobab, feuille de niébé, (poisson sec, poudre d'arachide), sel	Couscous sauce feuille niébé	Farine de sorgho, poudre de feuille de baobab, feuille de niébé, poudre d'arachide, viande/ poisson sec, oignon séché, sel, cube aromatique
	Lait frais	Lait de vache/ chèvre	Macaroni	Pâtes alimentaires de blé, mouton/ bœuf/chèvre, huile de soja
	Couscous à l'eau	Farine de sorgho, poudre de feuille de baobab, sel.	Gros couscous sauce viande	Farine de blé, poudre de feuille de baobab, viande, oignon, sel, huile de soja, cube aromatique

Il y a soixante ans, les matières grasses provenaient principalement du lait frais ou transformé (lait caillé, huile de beurre), du karité ou des fruits de balanites. Désormais, l'huile de soja importée s'impose comme la source principale de lipides. En 2010, le riz importé (entier ou en brisure) est consommé quasiment par tous pour le déjeuner ; il se substitue au sorgho et au maïs qui, avec le blé, rentrent souvent dans la composition des plats du soir. La consommation de viande (bœuf, mouton ou chèvre), rare il y a 60 ans, est aujourd'hui courante lors du déjeuner. Les poissons consommés au Guidimakha, issus de la pêche continentale dans les années 1950, sont désormais largement importés de la côte (Nouadhibou et Nouakchott). Les cubes aromatiques (« Maggi », « Jumbo ») et l'oignon accommodent de nombreux plats du midi et du soir. Les produits de cueillette et de chasse jouent toujours un rôle important dans l'alimentation de certaines familles ; la poudre de feuilles baobab, très riches en protéines, rentre dans la composition de nombreux plats. En soixante ans, l'alimentation s'est considérablement enrichie en matières grasses, sel et sucre, à un point tel que l'hypertension artérielle et l'obésité sont devenus des problèmes de santé publique. La sédentarisation et la politique alimentaire de la Mauritanie ont induit une homogénéisation des régimes alimentaires, fortement différencié au milieu du 20ème siècle.

Source : GRDR, Kolié et Soumaré (2011)

un dispositif d'aide alimentaire omniprésent.

Le dispositif d'aide alimentaire mauritanien intervient chaque année sur la base du résultat d'enquêtes de consommation alimentaire pluri annuelles, mais également en fonction de la conjoncture politique nationale et internationale.

Les enquêtes et analyses produites par ce dispositif peuvent être soumises à caution. Une étude conjointe du CSAO et de l'OCDE relevait un conflit d'intérêt évident, les structures produisant l'information sur la sécurité alimentaire se chargeant de la distribution de vivres. Par ailleurs, jusqu'à une date récente, le CSA et le PAM reconnaissaient eux même les limites de leurs enquêtes, indiquant par exemple que « les prévalences [de l'insécurité alimentaire] fournies au niveau des moughataa [par leurs enquêtes] le sont à titre indicatif en raison de la non représentativité de l'échantillon à ce niveau ».

Les analyses produites par le PAM et le CSA suggèrent implicitement que la sécurité alimentaire serait corrélée au niveau de production agricole et au prix des denrées de base qui varient tous deux fortement en fonction de la conjoncture climatique et politique. Finalement, très peu de structures se questionnent sur les causes structurelles de l'insécurité alimentaire ; l'action du PAM et du CSA se concentre largement sur la distribution et la subvention de vivres (blé, riz, huile de soja) par différents canaux (« Vivres Contre Travail », « Opération Ramadan », « Stocks Alimentaires Villageois de Sécurité »).

Après plus de quarante années de distribution, des dérives s'observent. A un point tel que lors des élections présidentielles de 2009, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation demandait, « dans le cadre des mesures visant la transparence de l'échéance présidentielle (...), de mettre (...) fin à toute opération de distribution de vivres ou autres pouvant avoir une quelconque influence sur le libre choix des citoyens. »

Sources : CSA/PAM (2008), CSAO/OCDE (2008), Hervouët (1978) et MID (2009)



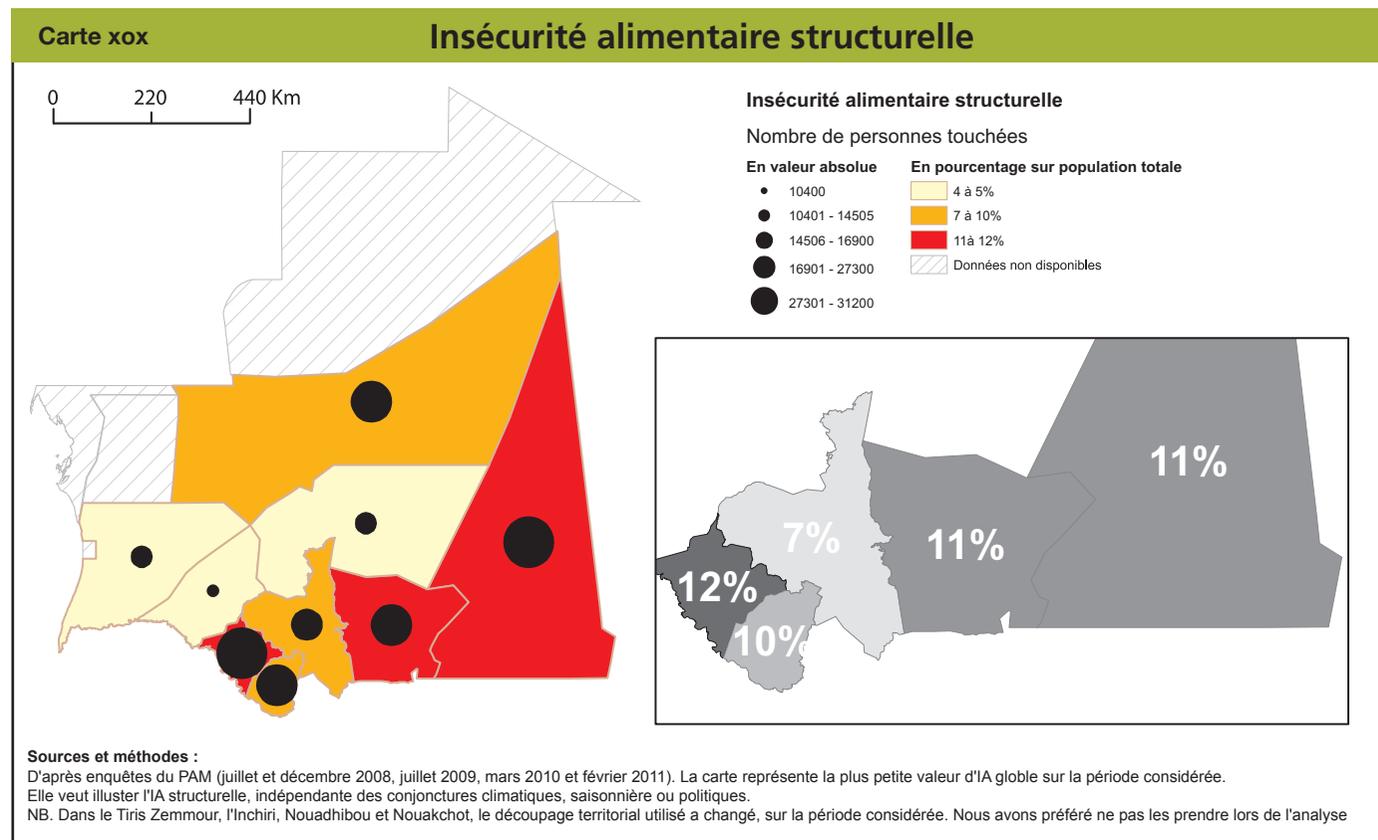
Une corrélation faible entre production agro pastorale et sécurité alimentaire.

Si, sur la période 2000-2010, la Mauritanie importe en moyenne 70% de consommation céréalière, on peut considérer, eu égard aux changements d'habitudes alimentaires évoqués plus haut, que le pays est quasi auto suffisant en céréales locales. De la même manière, l'essentiel des protéines végétales et animales est produit sur place. C'est donc l'accès à l'alimentation qui pose davantage problème que la disponibilité.

D'après les données disponibles, l'insécurité alimentaire structurelle, indépendante de la conjoncture climatique et politique, atteindrait entre 7 et 12% de la population des régions considérées (carte 1).

La corrélation entre production céréalière et insécurité alimentaire apparaît comme particulièrement faible. A titre d'exemple, le Gorgol, qui affiche la disponibilité céréalière théorique la plus élevée, affiche le taux d'insécurité alimentaire le plus important. De la même manière, il n'existe pas de lien évident entre production pastorale et insécurité alimentaire

Ces éléments illustrent le fait que, dans le cadre d'une politique de prévention de l'insécurité alimentaire, les conditions de la production comptent tout autant que les niveaux de production. Ils mettent en relief les profondes

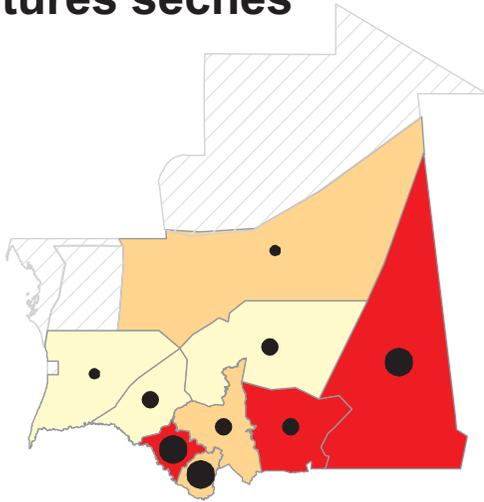


inégalités qui existent en milieu rural. Au Gorgol et dans tout le sud de la Mauritanie, la céréaliculture irriguée est concentrée au niveau de quelques unités de production, l'essentiel de la population paysanne s'adonnant à l'agriculture pluviale ou de décrue. De la même façon,

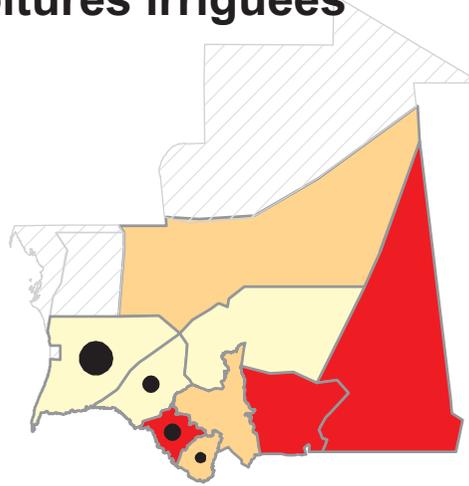
avec les crises climatiques et économiques, le cheptel n'a cessé de se concentrer entre les mains de quelques propriétaires.

D'un autre côté, ces cartes peuvent illustrer une stratégie

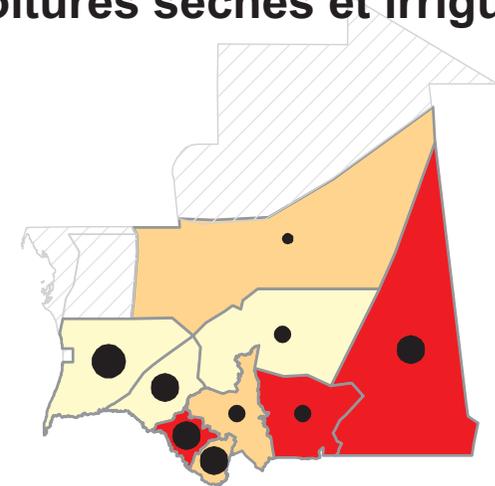
Coltures sèches



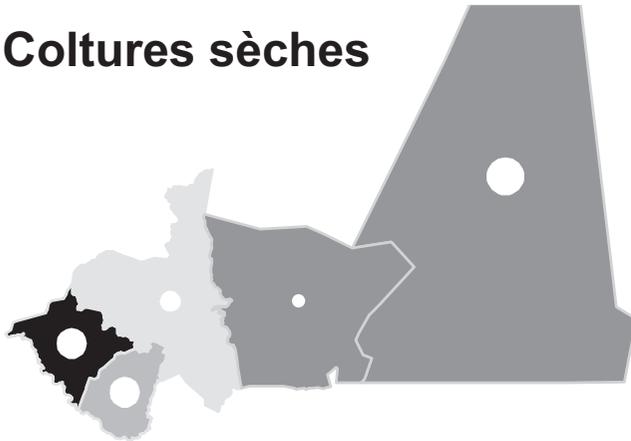
Coltures irriguées



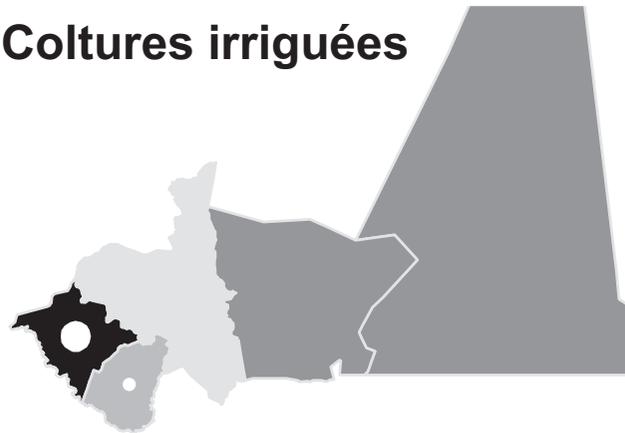
Coltures sèches et irriguées



Coltures sèches



Coltures irriguées



Coltures sèches et irriguées



Disponibilité céréalière
Moyenne par personne en kg

- Moins de 10
- Moins de 50
- Moins de 100
- Moins de 155

Estimation de l'insécurité alimentaire structurelle (% sur population globale)

- De 1 à 5
 - De 6 à 7
 - De 8 à 10
 - Données non prises en compte (*)
- * Cf. carte 6.1

Disponibilité céréalière
Moyenne par personne en kg

- Moins de 18
- Moins de 38
- Moins de 65
- Moins de 80
- Moins de 99

IA structurelle
% sur population globale

- De 1 à 7
- De 8 à 10
- 11
- 12



Sources :
MDRE, Statistiques agricoles (campagne 1999/2000 à 2007/2008) ;
ONS, Recensement et estimation de la population de 2000 à 2007,
PAM, Enquêtes ESAM (2008 à 2011).

un dispositif d'aide alimentaire omniprésent.

En 2006, 2007 et 2008 la pluviométrie se situe dans la moyenne haute de la décennie. Fin 2007, Le gouvernement, constatant une hausse importante du prix des céréales de base (riz et blé), élabore un « Plan Spécial d'Intervention » (PSI) « visant à court terme à atténuer les effets de l'élévation des prix et à moyen et long terme, à renforcer la sécurité alimentaire et le pouvoir d'achat des populations. » Alors que l'année 2008 a été déclarée « année de l'agriculture » et que le PSI doit « réduire dès la campagne suivante [2008-2009] la dépendance du pays vis-à-vis des importations » en encourageant « l'utilisation de substituts aux produits sur lesquels il y a une forte tension (blé, riz, etc.) », le gouvernement affecte plus de 80% du budget du programme à la subvention du riz, du pain, de l'huile et du gaz. Il augmente en même temps le salaire des fonctionnaires. Les mesures visant à relancer durablement la production agricole se concentre très largement sur la riziculture irriguée (garantie de crédits à l'UNCACEM). Le PSI vise donc, dans les faits, à stabiliser le pouvoir d'achat des ménages urbains et, dans une moindre mesure, des ménages ruraux. Il s'inscrit dans la continuité des orientations prises dans les années 1990, lors de l'ajustement structurel.

Source : RIM (2008)

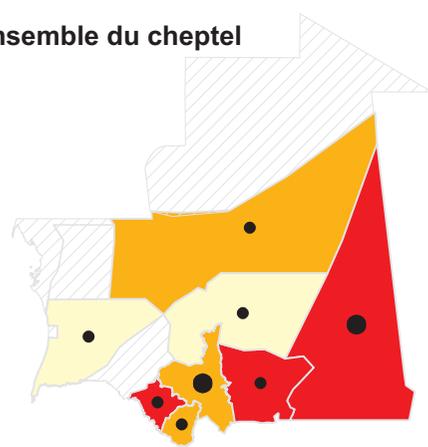
courante en milieu rural : c'est en abandonnant progressivement la production céréalière pour investir la force de travail et les capitaux en leur possession dans des activités plus rémunératrices et moins risquées que les unités de production parviennent à sécuriser leur alimentation.

Sur le 20ème siècle, on assiste ainsi à une déconnexion progressive entre « crise environnementale » (déficit pluviométrique, attaque de criquets...) et crise alimentaire. La dernière « crise alimentaire », survenue en 2007-2008, illustre bien cette tendance : il s'agit d'une crise du pouvoir d'achat et non de production (cf. encadré).

Carte xox

Insécurité alimentaire structurelle et disponibilité en bétail

Ensemble du cheptel



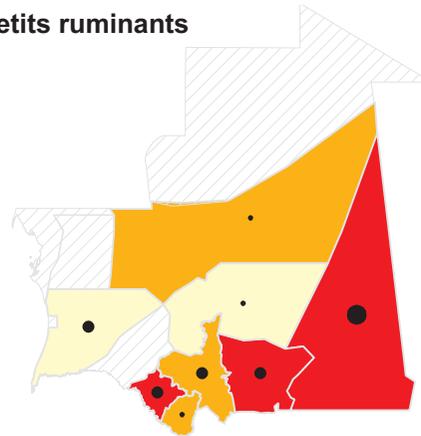
Disponibilité en bétail
Nombre de tête par personne

- Jusqu'à 3
- Jusqu'à 6
- Jusqu'à 7

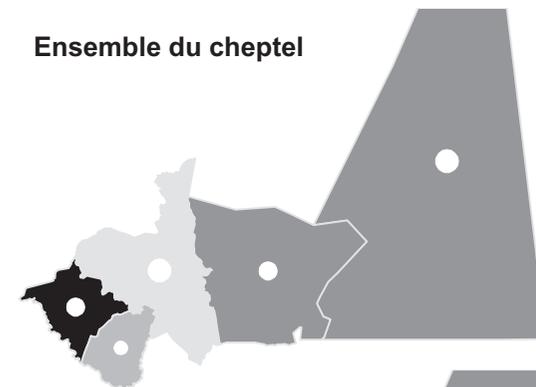
IA structurelle
(% sur population globale)

- De 1 à 5
 - De 6 à 10
 - De 11 à 12
 - Région non prise en compte (*)
- (*) Cf. carte 6.1

Petits ruminants



Ensemble du cheptel

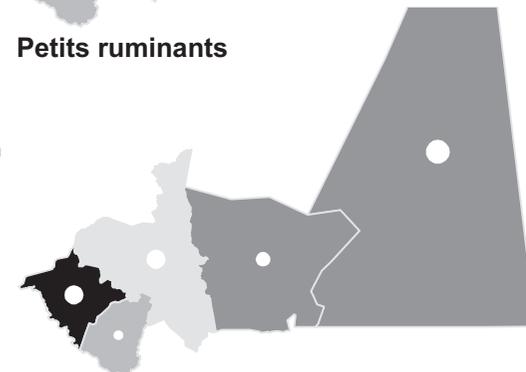


Disponibilité en bétail

Nombre de tête par personne

- Jusqu'à 2,9
- Jusqu'à 4,9
- Jusqu'à 6,9
- Jusqu'à 8,9

Petits ruminants



IA structurelle
(% sur population globale)

- De 1 à 7
- De 8 à 10
- 11
- 12

0 500 1 000 Km

Sources et méthodes :

Pour le bétail, la disponibilité est celle de l'année 2007 (cf. carte 4.2 pour la méthode de calcul) ; PAM, Enquêtes ESAM (2008 à 2011).